



QUELQUES INFORMATIONS SUR L'e-DOSSIER DU CONCOURS D'AGREGATION

L'e-dossier du CAMES est constitué essentiellement des rubriques suivantes : thèse, CV, productions scientifiques et travaux.

De la Création de compte

Tout candidat au Concours doit disposer d'un compte unique sur la plateforme pour raison de traçabilité. La création d'un compte donne droit à des paramètres de connexion (un identifiant et un mot de passe).

Le candidat doit s'authentifier avec les paramètres issus de la phase de la création de son compte.

Du remplissage des informations d'ordre général

Le candidat est invité à renseigner les informations sur :

- *le plan personnel* : civilité, nom(s) en caractères d'imprimerie, prénom(s) (1^{ère} lettre en majuscule), épouse (nom du mari en caractères d'imprimerie), adresse, date de naissance, ville de naissance, pays de naissance, nationalité, téléphone, matricule de la fonction publique, photo et éventuellement un certificat d'individualité) ;
- *le plan professionnel* : université, section, option, spécialité, préciser s'il a déjà été candidat au Concours d'Agrégation de Médecine, mentionner éventuellement les années d'échec;
- *les aspects en lien avec le code d'éthique et de déontologie du CAMES* dûment signé ;
- *l'autorisation de la libre diffusion* de(s) la thèse(s).

NB : Ces informations serviront en cas d'admission à l'élaboration du Diplôme d'agrégé qui sera généré automatiquement à partir de la plateforme.

De la transmission

Cette action n'est disponible qu'après l'atteinte d'un taux de complétude de dossier de 100%. Elle est nécessaire pour la prise en compte de la candidature dans la suite du processus d'évaluation.

Du taux de complétude

Le taux de complétude est un indicateur sur le renseignement des principales rubriques de l'e-dossier et non un indicateur sur la validité des pièces fournies par le candidat.

